



COMMUNE DE GIEZ

Election à la Syndicature du 26 avril 2026 (1^{er} tour)

Procès-verbal d'élection tacite

Le Bureau électoral, constatant :

- que seule la liste « Entente communale », comprenant le nom d'une personne candidate, a été déposée dans les délais légaux,
- que la liste déposée est conforme aux articles de la LEDP et de son règlement d'application (RLEDP),
- qu'un seul siège est à repourvoir,

PROCLAME

Monsieur Alexandre WIDMER, né le 14.12.1974, originaire de La Sagne NE, domicilié à Chemin en Champ Magnenet 3 à 1429 Giez, **élu tacitement Syndic** pour la législature 2026-2031.

Pour le Bureau électoral

Le président du bureau:

Le(la) secrétaire:





Giez, le 7 avril 2026